

## A votre copie (fin) !



*La routine du quotidien a repris ses droits même si la période des vœux ne se termine que le 31 janvier prochain. Les colombiers ont enregistré leur annuelle progression spectaculaire de leur effectif et par la même occasion moisonné les roses de l'espoir. La campagne est certes encore loin, mais hante déjà les esprits de certains. Il est vrai, des décisions prises en 2018 ne rencontrent pas un consensus unanime.*

2019 avance de manière irréversible ! Le temps file même si les jours s'égrènent sur un rythme immuable depuis une éternité. L'Épiphanie à peine savourée, la Chandeleur se profile déjà au portillon de février à l'instar de l'ultime assemblée générale nationale précédant l'envol de la campagne effective. C'est dire que le temps presse pour clôturer les rétrospectives. Ce jour, second et ultime volet de la correction de la grille proposée par « Coulon Futé » surfant sur différents faits marquants de 2018.

### Verticalement

1. – « *Elle a son championnat* » : **jeunesse**.

L'évolution sociétale a toujours prôné et prône encore une politique de loisirs agrémentée d'une recherche de confort matériel de plus en plus innovante. Sans la moindre hésitation, elle avorte tout espoir d'essor soutenu d'une colombophilie obligée de composer avec une image souvent négative et des aspects contraignants qui la desservent même si l'attrait avicole n'est pas lettre morte dans ce monde effréné.

Ce ne fut pas un scoop, 2018 a apporté son recensement annuel de disparitions d'amateurs et de sociétés. Quand un débutant intègre le milieu colombophile, il représente une perle très rare car la **jeunesse** fait cruellement défaut en sport ailé. Organiser un championnat à son intention n'est pas nécessairement la solution miracle. Loin de là ! Les « *propagandistes officiels* » de l'organigramme fédéral doivent faire preuve de visions futuristes sinon...



3. – « Nécessaire en cas de changement de propriétaire » : **mutation.**

Si dans la vie courante le terme **mutation** se définit de manières diverses, la dernière assemblée nationale d'octobre 2018 en a donné une version explicite à appliquer lors de la et des saisons à venir. Cette définition diffère des propos antérieurs entendus sur ce sujet. Le libellé de l'article 112 du Règlement Sportif National clarifie la situation sans aucune équivoque possible. Ainsi :

- tous les pigeons bagués de l'année 2019 et des années suivantes doivent obligatoirement être mutés au nom du membre de la RFCB ;
- il est défendu de participer aux concours (enloger) ou à d'autres activités RFCB avec des pigeons qui ne sont pas inscrits auprès de la RFCB au nom de l'amateur participant ;
- si ce principe n'est pas respecté, le pigeon sera déclassé et le prix remporté confisqué au profit du concours ou de l'autre activité (dans le respect strict de l'article 89 du RSN).

5. – « En faire un maximum constitue un objectif » : **prix.**

Dans tout sport, la réussite est l'objectif recherché par excellence. Cependant, tout en assurant les lampions de la célébrité, elle représente le fruit d'efforts déployés en amont dans l'ombre des projecteurs. En colombophilie, faire un **prix**, en d'autres termes être repris sur le résultat, de préférence en tête de l'épreuve, est un must pour beaucoup d'amateurs, s'avère la « *bonbonne d'oxygène* » qui fait perdurer leur colonie sur le front de la compétition. Si la classification par quatre s'est avérée, à une certaine époque, prônée et appliquée par tous, de nos jours, elle est devenue la caractéristique exclusive des concours (inter)nationaux. En effet, dans maintes régions, le recours à des classifications moins sélectives (par trois ou par deux), rendu nécessaire aux yeux des dirigeants locaux pour enrayer les régressions linéaires, amène son lot de conséquences sportives « *dangereuses* » si l'amateur se contente de jugements laxistes ou du simple plaisir de jouer.

6. – « Partie de la Belgique recensant le plus d'amateurs » : **nord.**

Le cadastre colombophile le démontre clairement. La partie **nord** du pays recense davantage d'amateurs que son homologue en dessous de la frontière linguistique. Pour rappel, à l'aune des dernières élections statutaires programmées en octobre 2017, aux 17.151 licences flamandes (82,2 % du total belge) correspondaient 3.705 francophones (17,8 %). Toutefois, ces données doivent être légèrement relativisées suite au cas de fraude découvert et ce, sans pour autant remettre en cause la nette suprématie flamande. La réalité de terrain a garanti au Nord en 2018 et pour les cinq années suivantes une très large majorité à l'assemblée générale nationale (14 voix sur les 19).



7. – « *Ils ont été publiés au journal officiel* » : **statuts.**

Les **statuts** constituent un ensemble de dispositions réglementaires fixant les droits et obligations de la collectivité publique des colombophiles. Ils représentent l'acte constitutif d'une société ou d'une association (la RFCB est une A.S.B.L.), établi par écrit et comportant des mentions exigées par la loi.

Les statuts de la RFCB ont été publiés aux annexes du Moniteur Belge du 18 janvier 1922. Depuis, lors d'assemblées générales extraordinaires, ils ont été et peuvent être amendés pour répondre ou anticiper diverses situations évolutives. Ce fut encore le cas en 2018.

Quant à l'Association Wallonne de Colombophilie (AWC) constituée elle aussi en A.S.B.L., ses statuts, rédigés sous la plume de ses dirigeants de la première heure, ont été publiés au journal officiel belge le 3 décembre 2014, ce qui constituait à l'époque sa première reconnaissance officielle. Depuis l'avènement de la nouvelle équipe sortie des urnes en 2017, contrairement à l'annonce faite par certain(s) milieu(x), aucune modification n'a été répertoriée dans le Moniteur. Seul, le changement de siège social effectué est notifié à la Centrale des bilans.

10. – « *Temps fort avant le début de saison* » : **élevage.**

La préparation d'une saison s'avère à la fois délicate, importante et déterminante car il est interdit de commettre des erreurs pour ne pas hypothéquer le travail psychologique effectué auprès du pigeon futur « *compétiteur* », pour permettre à ce dernier d'aborder la campagne dans les meilleures conditions et dispositions possibles. Aussi, pour beaucoup d'amateurs, l'**élevage** pose les premiers jalons de la motivation, postulat requis à toute réussite à venir.

En 2018, l'élevage hivernal s'avéra à nouveau des plus préconisés dans moult colonies. Et ce, pour disposer en toute légalité tantôt de « *tardifs* » bagués de l'année de la campagne précédente, tantôt d'« *hâtifs* » bagués par contre de l'année de l'exercice à venir. L'élevage reste de toute évidence le moyen fondamental d'assurer la pérennité d'une colonie, mais représente désormais un outil utilisé par les « *amateurs gestionnaires* » pour mettre au point des techniques exploitables à des moments spécifiques de la saison.



12. – « *L'aile gauche y est implantée* » : **ouest.**

Pour une très grande majorité d'amateurs, si un vent calme ou de bec est en principe préféré à tout autre lors des déroulements de concours, l'**ouest** colombophile, en d'autres termes « *l'aile gauche* », attire pour des raisons non expliquées d'un point de vue scientifique. Ainsi, selon certaines « *postions* » empiriques développées par des licenciés, les pigeons voleraient en principe et en priorité dans la direction de l'ouest avant d'effectuer un crochet leur permettant de « *remonter* » vers l'est, les effets d'un soleil matinal « *piquant* » pouvant en être la cause. Vrai ou faux ?

Par ailleurs, les statistiques rapportent, d'une part, que les vents d'ouest sont généralement dominants pendant les campagnes, ce qui ne fut cependant pas le cas en 2018. Mais aussi, d'autre part, que les itinéraires retenus proposent bien souvent des étapes implantées sur l'ouest de « *L'Hexagone* » ou censées l'être dans les esprits ailés.

15. – « *Toute société doit en tenir au moins une chaque année* » : **réunion.**

Le danger en colombophilie consiste bien souvent à croire, de manière systématique, que quiconque connaît la réussite sportive détient et recourt en principe au langage de vérité. Tant il est vrai que l'amateur à la réussite récalcitrante a tendance à la réserve, à ne pas exprimer son profond ressenti. C'est une erreur de sa part car le sport ailé résulte d'un collectif constitué d'individualités. Décrocher un classement en colombophilie résulte – et il ne faut pas l'oublier – avant tout d'un, de deux ou de trois « *échecs* » par ailleurs selon le mode de classification adopté. La réglementation fédérale exige, de manière statutaire que toute société (groupement, entente) tienne une **réunion** au moins par année. En certains endroits en 2018, force fut de constater que l'absentéisme aux colloques d'arrière-saison, parfois organisés de manière très confidentielle, s'avéra des plus élevés. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que des points de vue n'aient pas été pris en considération car les absents ont toujours tort en pareille circonstance.

16. – « *Le droit de participation au concours* » : **port.**

Pour tout amateur passionné qui ne rentabilise pas son hobby par des activités mercantiles, la colombophilie peut avoir un coût non négligeable. En effet, elle impose des dépenses qui alimentent certes différents secteurs de la vie économique, mais qui imposent parfois d'opérer des choix voire de puiser dans le budget familial.

Le sport ailé arbore deux visages distincts, non complémentaires. Une colonie lambda ne dispose pas des entrées et relations indispensables pour profiter d'avantages de sponsoring de tout genre par contre octroyés aux méga-colonies. Aussi, le **port**, en d'autres termes le droit de participation à un concours ou tout simplement à un essai, peut s'avérer un élément inhibiteur à la pratique ailée en fonction du montant total des différents postes intervenant dans son calcul. 2018 n'a pas échappé à la règle : la pression a été mise lors des assemblées sur le coût du convoi.



17. – « *Ses frontières sont discutées* » : **rayon**.

Si chaque année le mode de lâcher meuble, avec les mêmes problèmes et les mêmes questions, les assemblées générales des EPR, la constitution du **rayon** de participation d'une société, d'un groupement, d'une association s'avère souvent l'objet d'une finauda stratégie confidentielle à l'abri des projecteurs. Et ce, malgré l'existence d'un règlement sportif fixant des limites à ne pas dépasser, des limites complexifiées à force d'amendements apportés au fil des ans.

Ce crucial moment « *diplomatique* » arrêtant concrètement les localités admises dans la zone de participation se résume généralement à une « *guerre* » fratricide entre voisins ne se faisant pas le moindre cadeau. Les rayons 2018 entérinés ont dans l'ensemble montré une concurrence impitoyable entre ententes pour cause de survie. La raison n'est pas toujours le fort des colombophiles.

18. – « *Le survol en est généralement un par temps facile* » : **avantage**.

La colombophilie a pour particularité originale d'engager, dans une même compétition, des colonies non placées au départ sur un même pied égalitaire, et ce de par notamment leurs implantations géographiques respectives. Ce constat, tout pratiquant est obligé de l'accepter et de composer surtout avec.

La disparité des distances de vol au sein d'une société, d'un groupement, d'une association, d'une province, d'une région voire d'un pays alimente facilement, chez des amateurs confrontés à des contre-performances ou à un manque récurrent de réussite, des discussions axées recourant à profusion au terme **avantage**. Ainsi, tantôt le survol par temps facile, tantôt la neutralisation décrétée pour une épreuve non terminée le jour même, tantôt la position de l'étape, tantôt... sont des arguments avancés. 2018 n'a pas constitué une exception à ce sujet.

19. – « *Véhicule habituel du pigeon* » : **panier**.

Compagnon de vie, de carrière, de solitude mais aussi de découverte, et ce quelles que soient ses dimensions et sa composition, le **panier** s'avère pour le pigeon un lieu de résidence, de villégiature au cœur d'une saison. Non en tant qu'endroit de repos bucolique à la campagne ou dans des villes et régions dotées d'un prestigieux patrimoine, mais en tant qu'aura de « *travail* » imminent à effectuer sans en connaître l'ampleur et sans assentiment préalable. Néanmoins, le propre du pigeon n'est-il pas de voler, de profiter de ses véritables moments de liberté ?

Dans un tout autre registre, le panier jouit d'un inestimable crédit car il représente, pour beaucoup d'amateurs, le critère sélectif par excellence, le plus performant, le plus drastique et... sans appel bien souvent.



21. – « Nécessaire pour certifier toute victoire nationale » : **contrôle.**

Le respect de soi et des autres, les notions d'équité, d'esprit sportif, de responsabilité, de lutte contre les dérives... sont repris dans la définition de l'éthique sportive. En colombophilie, d'importantes transactions financières sont parfois menées au point de faire perdre bien souvent la raison, la fraude est à proscrire et à éradiquer sans la moindre concession, sans le moindre remords. Pour atteindre cet objectif et garantir la loyauté sportive, la réglementation existante a particulièrement évolué lors la précédente session. Mais à l'annonce de suspicions d'infractions commises à cette époque, une vive polémique s'en suivit causée par les amendements apportés et des interprétations divergentes de la position du législateur. Pour s'avérer le ciment de la pérennité du crédit du sport ailé, tout **contrôle** doit se montrer contraignant et dissuasif au plus haut point. A ce sujet, le dernier « *Bulletin National* » 2018, année pendant laquelle la Commission Consultative Scientifique est demeurée dans l'ombre des projecteurs, a renvoyé au site de la fédération pour consulter la liste des laboratoires agréés par la RFCB, une « *short list* » ne citant que le laboratoire sud-africain introduit et défendu par les présidents nationaux de la législature précédente.

22. – « Action menée pour obtenir un avantage » : **lobbying.**

Dans la société, des groupes d'intérêt, de pression, d'influence existent en ayant pignon sur rue pour promouvoir et défendre des intérêts privés en exerçant des pressions à des fins d'influencer les détenteurs du pouvoir.

La colombophilie n'échappe pas à cette tendance sociétale. En certaines occasions, elle est confrontée à du **lobbying.**

27. – « La Sixième Réforme de l'Etat belge l'a investie de compétences » : **Région.**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, après de longues discussions politiques, la Sixième Réforme de l'Etat belge est portée sur les fonds baptismaux. La **Région** devint à cette occasion un acteur en vue en héritant de compétences concernant la colombophilie. Et non des moindres ! Ce qui valut entre autres des confrontations et des joutes mémorables entre des Francophones et les plus hautes instances présidentielles flamandes de l'époque craignant une perte de pouvoir effectif. L'avènement en 2018 de nouvelles équipes de part et d'autre de la frontière linguistique au terme d'un scrutin statutaire n'a pas provoqué de changement en profondeur. Aucune innovation notoire ne fut enregistrée depuis le changement de gouvernail. Ce qui autoriserait à supposer que les précédents mandataires, investis en bâtisseurs, avaient en amont concocté une copie viable et tenant la route pour la Région..



29. – « *Il peut varier en cours de vol* » : **vent.**

Des facteurs aux impacts non quantifiables interviennent dans les déroulements des concours. Le **vent** en est un et non des moindres. Bien souvent, que ce soit à l'échelon national ou autre, ses effets hantent les esprits des amateurs avant les retours effectifs des pigeons engagés. Orientation, changement de direction en cours de vol, ampleur du souffle... restent des impondérables de la colombophilie même si sont examinés à la loupe les bulletins météorologiques des différentes sources accessibles d'information.

30. – « *Barcelone et Tulle en ont été l'objet d'une en 2018* » : **remise.**

Les conditions de vol rencontrées en 2018 n'ont pas recouru outre mesure à la **remise** au jour suivant. D'une manière générale, les ouvertures de paniers ont souvent été réalisées à une heure matinale ce qui, faut-il le préciser, est loin de déplaire aux amateurs.

Au décompte final, la vitesse du 9 juin fut remise avant de rentrer par camion en compagnie des Orléans du lendemain. En grand fond, les lâchers de Pau et de Barcelone furent différés d'une journée au même titre que celui de Tulle en fond.

31. – « *Compagne d'un mâle* » : **femelle.**

Avec les années, les techniques de jeu ont évolué, l'imagination et la réflexion des colombophiles sont entre autres passées par là. La confiance accordée à la **femelle** s'est « envolée », a décuplé. Cette dernière a de la sorte vu son statut sportif évoluer en n'étant plus cantonné exclusivement à la reproduction ou à la motivation des mâles. Elle est devenue une arme redoutable sur le front ailé (des résultats nationaux le prouvent) car l'amateur bien souvent n'hésite pas à la solliciter davantage. 2018 n'a pas dérogé à la règle.

32. – « *Elle change de couleur chaque année* » : **bague.**

Cartes d'identité du pigeon, les **bagues** sont chaque année attendues avec une vive impatience dans de nombreuses colonies, surtout lorsque des conditions favorables ont contribué au développement rapide des pipants et provoqué de malencontreuses et inattendues surprises ! Les bagues fédérales (non extensibles) ne sont pas autorisées à être placées comme cadeaux sous le sapin de Noël, mais peuvent par contre représenter des étrennes avancées de quelques heures. En effet, en 2018, elles ont été distribuées le 29 décembre avec l'espoir que cette date imposée par le national soit respectée par tous les préposés à la vente. Dans le cas contraire, ce serait regrettable et difficilement qualifiable.



33. – « Plus elle est importante, plus elle peut influencer le déroulement d'un concours » : **masse**.

A l'instar du vent, la **masse** représente aussi, pour moult amateurs, un facteur aux impacts non quantifiables sur les déroulements des épreuves. Peut-elle l'être réellement ? N'a-t-on pas entendu à ce jour des « *seul dans mon coin, je ne fais pas le poids* » ?

Pour tenter de le savoir, il serait intéressant d'analyser les résultats en fonction de la masse à la condition d'avoir cerné au préalable, d'une manière la plus scientifique possible, ce critère en déterminant ses composantes.

Par ailleurs, au moment de l'expérimentation, les colonies et les contingents constituant l'échantillon de la recherche, se trouvaient-ils dans des conditions similaires, étaient-ils préparés et motivés de la même manière ? Les conditions rencontrées influençaient-elles le déroulement sujet à l'analyse ? A dire vrai la colombophilie ne constitue pas une science exacte.

**Pour rappel - Pour rappel - Pour rappel - Pour rappel - Pour rappel**

**Horizontalement**

1. – « Délivré par les chambres colombophiles » : **jugement**.

Ces dernières années, au grand détriment de l'argentier fédéral, la gestion colombophile nationale compose avec les conséquences de **jugement**s prononcés en sa défaveur. Chaque bilan témoigne de sommes colossales versées pour amendes, frais de procédure, d'avocats. Celui de 2018 - connu en février prochain - ne devrait pas échapper à la règle. Les différends ailés traités par les chambres colombophiles statutairement compétentes se terminent bien souvent par des recours au tribunal civil. Des exemples l'ont précédemment prouvé, notamment lors de cas de suspicion de doping bien souvent soldés par des « *accords à l'amiable* » sous la précédente présidence.

2. – « Un concours l'est parfois par nécessité » : **annulé**.

*Dame Nature* conserve jalousement la mainmise sur la pratique colombophile en ce sens que ce sont toujours les conditions atmosphériques qui décident du jour, de l'heure des lâchers des épreuves programmées.

Cette année, les bulletins de prévisions ont été, et ce pour diverses raisons, consultés à foison. Tantôt pour ne pas autoriser d'organiser des concours (31 mars, 7 juillet, 28 juillet), tantôt pour retarder les ouvertures de paniers (Barcelone, Tulle), tantôt pour avancer les concours d'un jour (28 avril, Marseille), tantôt pour les **annuler** suite aux retours par route devenus nécessaires (9 juin).



4. – « *Eole a majoritairement opté pour ce secteur en 2018* » : **est.**

L'orientation du vent alimente l'incertitude et le suspens. En effet, les retours de compétition sont toujours contraints à composer avec les caprices d'Eole. La certitude n'est de ce fait jamais garantie en sport ailé, ce qui en fait d'ailleurs son charme.

En 2018, l'**est** fut privilégié – et de loin – par le régisseur mythique des vents ce qui eut pour conséquence notoire d'avantager certaines provinces (les deux Flandres et le Hainaut par exemple) au détriment d'autres (le Limbourg, Anvers). Les tops nationaux le prouvent sans nul doute.

5. – « *L'acteur principal souvent oublié* » : **pigeon.**

Les discussions foisonnent en colombophilie. Comment en pourrait-il être autrement dès le moment où les participants ne se trouvent pas, entre autres pour des raisons géographiques, dans les mêmes conditions de jeu ?

Ce « *déséquilibre participatif* » a entre autres justifié, à une certaine époque, la création de lofts pour tenter, en certaines occasions, de corriger les travers dénoncés. Cette idée prospective d'égalité sportive fut toutefois rapidement détournée pour des raisons mercantiles et de fenêtre ouverte sur le monde des affaires ailées.

L'évolution colombophile et la présence plus soutenue de méga-colonies réduites à partager un même « *territoire de visibilité vitale* » a conduit à l'élaboration de programmes surchargés, et ce sans l'aval du principal acteur oublié, le **pigeon** qui doit se résigner à compter sur la pondération de son mentor. Le Bien-être animal veille cependant au grain... En principe !

8. – « *Elles ont fait couler beaucoup d'encre en Flandre occidentale en décembre 2017* » : **élections.**

Les **élections** statutaires sont programmées tous les six ans. Celles de la session 2018-2024, dont le dépouillement fut confié par mesure de prudence à un huissier de justice – une première en l'occurrence – pour éviter les critiques, ont paradoxalement atteint le summum de l'indignation. En effet, outre la nécessité d'un second envoi de bulletins de participation aux amateurs francophones pour cause d'erreur administrative, l'annonce d'une fraude d'envergure en Flandre occidentale profitant à deux personnages clés de la province provoqua un séisme. Janvier 2018 fut dès lors, dans le cadre d'une procédure exceptionnelle, le théâtre d'assemblées nationales extraordinaires chargées de « *régler le sort administratif* » des contrevenants. Un spectacle à oublier au plus vite et surtout à ne plus revivre !



9. – « *Son virus peut être hautement ou faiblement pathogène* » : **grippe.**

Maladie de Newcastle ! Ce « slogan » fait frémir les colombophiles à la moindre annonce de découverte d'une présence de virus « influenza de type A » infectant habituellement des oiseaux sauvages qui les véhiculent notamment lors de leurs migrations.

Les conséquences de cette **grippe** peuvent être lourdes pour les colonies implantées dans une zone de confinement obligatoire décrétée suite à un foyer de contamination découvert dans un milieu toujours extérieur à la pratique colombophile. L'application des décisions drastiques prises par les autorités sanitaires dans ce cas de figure réduit bien souvent en cendres tout le travail de l'amateur effectué en amont.

Cette année encore, les Flandres ont principalement été confrontées à ce fléau qui a imposé des zones de confinement dont certaines ne furent levées que le jour des mises en loges du Bourges national d'août, officiellement retardé d'une semaine pour cause de canicule et de déficit de vol chez les pigeonneaux. 1

11. – « *L'amateur l'est en principe* » : **sportif.**

Le colombophile est-il un **sportif** ? En d'autres termes, comme le stipule la définition, est-il une personne qui pratique régulièrement une activité physique ? Demander à des non-initiés de prendre position sur ces questions immisce vraisemblablement le doute dans leur esprit car, pour monsieur tout-le-monde, les prouesses physiques déployées pendant les vols sont l'apanage exclusif du pigeon. Mais c'est alors faire fi des efforts quotidiens promulgués par les amateurs – des mentors – qui, dans divers domaines, contribuent selon leurs moyens aux réalisations des « *athlètes ailés* ».

Le colombophile est-il par contre sportif ? La question est bien sûr toute différente. En d'autres mots, est-il en accord avec une conception éthique de son sport, du fair-play ? Agit-il conformément à celle-ci ? Que de délicates questions... ! Comme dans toute famille, la diversité prévaut dans la base colombophile qui, en général, prône la solidarité, les échanges sportifs lorsque la confiance et les résultats sont de mise au sein des différentes parties constituant un « *deal* ».

13. – « *Bruxelles en fut le théâtre en janvier 2017, Poznań le sera dans moins d'un mois* » :

**Olympiades.**

Les **Olympiades** colombophiles, le rendez-vous mondial par excellence des amateurs, sont organisées tous les deux ans en janvier par un pays adhérent à la Fédération Colombophile Internationale (FCI). Les colombophiles sont alors invités à sillonner les routes européennes pour découvrir, outre le patrimoine de la ville organisatrice, les pigeons dotés de palmarès forgés pendant la ou les deux saisons précédentes et répondant aux critères de sélection de chaque pays. Dans les classements effectués à cette occasion, la Belgique est rarement à la hauteur des résultats des campagnes internationales. Poznań 2019 infirmera-t-il ?



14. – « *La canicule a marqué celle de 2018* » : **saison.**

2018 fut une **saison** caniculaire. Les fortes chaleurs diurnes et nocturnes qui se sont prolongées sur plusieurs semaines sur une grande partie de l'Europe ont sollicité au plus haut point les organismes des pigeons cependant protégés par quelques mesures « *techniques* » spécifiques : abaissement du nombre de pigeons par panier, présence continue d'abreuvoirs, lâchers formellement interdits après une certaine heure...

18. – « *Un temps maximal est permis pour la faire* » : **annonce.**

Ce n'est pas un secret, le colombophile est impatient par nature. Il aime au plus vite situer les performances de ses protégés. Ce compréhensible désir est davantage manifeste lors des confrontations nationales.

Aussi ont été mis sur pied des systèmes informatiques cohabitant avec une procédure manuelle pour les récalcitrants à tout traitement automatique de l'information. Une initiative qui, au fil du temps, a, entre autres, permis aux « *hommes d'affaires* » d'entrer au plus vite en action pour monnayer, dans l'extrême urgence et l'affectif, le vol national victorieux même non encore contrôlé par une autorité compétente.

Une dérive a assez rapidement vu le jour en ce sens que quelques amateurs ont parfois, à diverses reprises, commis de fâcheuses erreurs dans l'**annonce** mise sur la toile sans apporter de correctif personnel par la suite. Tant il est vrai à leurs yeux qu'il est publicitairement important de marquer, de manière subliminale ou non, les esprits au cœur de l'action !

L'assemblée générale nationale de fin octobre dernier a entériné différentes règles pour garantir une information la plus correcte possible.

20. – « *Une nécessité pour réguler la pratique* » : **règlement.**

Toute compétition, quels que soient le domaine et le contexte où elle se déroule, doit garantir l'équité, la transparence, l'égalité, le juste traitement, la justice éthique, le respect des règles du droit en vigueur. La réglementation est un outil indispensable pour atteindre ces objectifs ou tout au moins tendre au maximum vers ces derniers.

La RFCB (et par injonction ses « *subdivisions* » satellites) s'est dotée, depuis sa création et au fil des années, d'un arsenal de **règlement**s, de codes, de statuts dont les articles sont toujours susceptibles d'être amendés par l'autorité compétente en la matière.

Ce fut encore le cas en 2018. En effet, certains articles ont été revus, partiellement ou totalement, pour répondre aux intérêts dictés par l'évolution colombophile.

Au décompte final, le langage règlementaire se situe bien souvent à mille lieux du jargon colombophile et des préoccupations quotidiennes des amateurs. Un profond fossé d'incompréhension se creuse. L'amateur confiné dans son univers individuel se sent dès lors parfois totalement étranger au monde colombophile extérieur à son colombier. Paradoxe ?



23. – « Une licence l'autorise à lire l'heure » : **régleur.**

Le recours obligatoire en 2019 à une ou deux bagues en caoutchouc lors des concours nationaux de grand demi-fond fut arrêté, dans un premier temps, par le Comité Sportif National. Dans un second, l'assemblée générale nationale du 26 octobre dernier entérina la décision de la plus haute autorité sportive fédérale, et ce pour laisser le temps au temps d'apporter davantage de « *sécurité informatique* ».

Cette résolution commune aux deux instances eut entre autres pour conséquence, outre la recherche par certains amateurs d'appareils de contrôle homologués, la demande d'organiser une session de formation pour **régleurs**, formulée par les assemblées générales des deux Entités Provinciales Réunies francophones.

24. – « Le nerf de la guerre souvent décrié » : **argent.**

L'évolution de la colombophilie a accordé une place de plus en plus prépondérante au culte de l'**argent**. Des sommes faramineuses, donnant à certains le tournis, ont été atteintes en 2018 lors de ventes organisées notamment. Pourquoi dès lors encore ergoter en saison sur le coût de la bague, de la licence, du port ? La période hivernale se résumerait-elle à un changement systématique de mentalité sous prétexte de découvrir le « *filon d'or* » qui garantirait le succès sportif ?

25. – « Une conséquence de la Sixième Réforme de l'Etat belge » : **AWC.**

La dernière réforme de l'Etat transférant notamment des compétences aux Régions eut pour conséquence directe la création de l'Association Wallonne de Colombophilie (**AWC**). Placée désormais sous la guidance d'une « *nouvelle* » équipe sortie des urnes en octobre dernier, cette dernière, qui a entretemps changé de nom sans effet notoire dans les esprits et habitudes des amateurs, a rencontré des succès de participation durant la campagne 2018,

Le prochain itinéraire, initié à partir des enseignements de la dernière campagne où l'est prédomina, ne rencontre pas les suffrages de toute la partie francophone par manque d'équilibre dans le choix des étapes.

26. – « Le pigeon a tout intérêt de prendre la bonne » : **direction.**

Le pigeon voyageur possède la faculté de repérer sa position par rapport à son pigeonnier. Pour ce, il s'oriente en fonction de divers éléments (soleil, nord magnétique, étoiles, points de repère, odeurs...) se conjuguant selon les différentes hypothèses émises. Son orientation reste un mystère scientifique qui ne doit pas être percé dans l'intérêt de la colombophilie. Un conseil de prudence est à prodiguer à l'« *athlète ailé* » : qu'il opte au plus vite pour la bonne **direction** car le chemin le plus court reliant deux points s'avère la ligne droite ! Et pour cause, la longévité de sa carrière sportive dépend de sa faculté d'orientation.



28. – « Maissemy, Péronne, Pont-Sainte-Maxence, Ecoeuven relèvent de la même » : **ligne.**

La confection des itinéraires remis aux sociétés ne représente jamais une sinécure. Loin de là même ! Et ce, quel que soit le niveau où la copie se compose. A ce titre, des discussions diverses foisonnent, mais tournent bien souvent autour du dénominateur commun que représente la **ligne** de vol. Cependant, il est toutefois intéressant, et ce à titre informel, de se remémorer que, ces dernières années, pour cause de rationalisation décrétée et imposée par l'instance nationale et de volonté de privilégier le jour de compétition en certains endroits, des ententes ont changé leurs habituels « plans de vol »... sans répercussion notable au bout de compte.

Les préjugés, le volet psychologique, la superstition ne possèderaient-ils pas un profond enracinement en colombophilie ? Et de l'avenir par la même occasion...

34. – « Bien souvent... elle n'a pas la cote » : **propagande.**

Ce n'est pas une utopie de dire que la colombophilie rencontre depuis des années une crise aux causes et conséquences multiples. Cette « traversée de désert », caricaturée par l'abandon nécessaire de tout amateurisme naïf au bénéfice bien souvent d'un professionnalisme aguerris, semble (la précaution scripturale est-elle encore de circonstance ?) sans revirement possible, sans retour envisageable à l'esprit de la première heure qui prévalut et favorisa le développement, l'essor de la pratique colombophile. La rançon du modernisme a sévi et continuera de le faire. Comment tenter freiner au plus vite et au mieux la récession des amateurs ? Un travail de **propagande**, d'information, de mentorat doit être envisagé comme solution plausible. Et ce, au détriment des effets oratoires populistes de dirigeants nostalgiques ou autres souhaitant monopoliser l'attention par intermittence. La vie coûte cher ! L'installation d'un colombier et dans la foulée de la colonie requiert un conséquent investissement, conjugué parfois à des tracasseries administratives. Elle ne peut être prise à la légère. Des aides concrètes individuelles sur le terrain doivent être proposées. La mise sur pied d'un championnat réservé à la jeunesse n'est pas la solution par excellence car tout classement opéré apporte son lot de déceptions, des signes avant-coureurs de désintérêt voire d'abandon proche.



